

LES LÉGISLATIVES OU LA RÉUSSITE DU SOUS-COMMISSAIRE...

Chirac a fait preuve de beaucoup d'audace en dissolvant une Assemblée Nationale où il était ultra-majoritaire et en provoquant des élections destinées, de toute évidence, à provoquer un infléchissement à gauche du troupeau parlementaire, de façon à pouvoir (dans le cadre de la politique dite de cohabitation) utiliser les services de ministres de «gauche» - essentiellement PS et PC - qui ont, dans le passé, fait preuve d'une belle aptitude à faire avaler au bon peuple la politique de la rigueur voulue et imposée par les commissaires politiques de Bruxelles.

Les commentaires entendus le soir du premier tour ne manquaient pas de sel. Dans un premier temps, le résultat du premier tour est interprété comme un échec de Chirac mais très rapidement, les plumitifs de service se reprennent et parlent de moins en moins de Chirac pour diriger leur tir contre Alain Juppé qui, à l'instar, sur un autre plan, du *Front National*, joue le rôle de bouc émissaire (1).

Quoiqu'il en soit, l'opération «*Union Sacrée*» mise en œuvre par le Président de la République risque fort de réussir, à la condition toutefois qu'au second tour, la gauche n'obtienne pas un succès trop grand qui l'obligerait à prendre purement et simplement la place de la «*droite*» (pour, bien entendu, faire la même politique).

Dans ce cas, les choses étant ce qu'elles sont, Jacques Chirac aurait du souci à se faire vis-à-vis de ses troupes privées pour plusieurs années de la mangeoire.

Tels sont, dans l'Europe Vaticane et totalitaire, les jeux et les ris de la politique politicienne. Le suffrage universel dévoyé de son sens par le double jeu des institutions bonapartistes mises en place par De Gaulle et des institutions européennes mises en place par les sociaux-chrétiens des Pays d'Europe, avec, il est vrai, l'adhésion négociée dans le cadre de la politique dite du «*compromis historique*» de ce qui reste de l'appareil stalinien devenu une sorte de mafia néo-fasciste.

Dans ce cadre là, il y a fort à parier que les problèmes politiques auxquels les travailleurs et démocrates sont affrontés dans le carcan du mondialisme, ne trouveront pas de réponse par le seul jeu des urnes.

Quoiqu'il en soit, il nous faut bien reconnaître que dans l'immédiat, le sous-commissaire européen Jacques Chirac aura bien rempli sa mission et réussi son mauvais coup.

Alexandre HÉBERT.

(1) C'est ainsi que sur l'une des chaînes de télévision on a pu entendre un rédacteur du «*Nouvel Observateur*» et celui du «*Figaro*» déclarer que si entre les deux tours il était inévitable qu'il y ait «*bipolarisation accentuée*», en revanche dès le lendemain du second tour, la seule question sérieuse qui se posera immédiatement ou à terme: la constitution d'un gouvernement d'union nationale rassemblant la gauche et la droite, à l'exception des «*extrémistes*»... tout est dit !

LA PARITÉ HOMME-FEMME - OU COMMENT DÉVOYER LA MATHÉMATIQUE POUR IMPOSER UN RÉGIME TOTALITAIRE!

1- La mathématique:

La mathématique est une science indispensable qui a fait faire des progrès considérables à l'humanité. Cependant, elle peut être très dangereuse car elle a indéniablement un côté Janus. C'est précisément ce caractère double qui a permis au Vatican de lancer son opération de destruction des partis politiques et de la représentation nationale avec son slogan « 50% de femmes dans toutes les représentations politiques ».

Je m'explique. Prenons un des fondements de la mathématique, la transitivité. Cette propriété ABS-TRAITE consiste à dire : si A implique (\Rightarrow) B et B \Rightarrow C alors A \Rightarrow C. Cette proposition peut sembler n'être rien d'autre que du bon sens et là est tout le danger.

2 - Exemple pratique d'utilisation de la transitivité

Donnons tout d'abord une illustration. Posons : un objet est dans l'eau : objet \Rightarrow eau l'eau mouille : eau \Rightarrow mouille

On en conclut : objet \Rightarrow mouillé soit l'objet est mouillé Cette réflexion « de bon sens » peut faire dire : oui, la transitivité est un moyen universel d'expliquer les conséquences à partir des causes. Faux !

3 - Quand la transitivité se trompe ...

La transitivité ne fait pas partie de l'universel. Deux exemples pour s'en convaincre. Prenons un célèbre syllogisme : Socrate est crétois: Socrate \Rightarrow crétois. Socrate a dit que tous les crétois sont des menteurs:crétois \Rightarrow menteurs. Alors, quelle conclusion?

Deuxième exemple : l'objet dans l'eau est recouvert d'une substance hydrophobe, c'est-à-dire qu'elle repousse l'eau. On peut en conclure que l'objet dans l'eau n'est pas mouillé en contradiction complète avec la conclusion ci-dessus.

Alors, où est le problème ? Le problème réside dans le fait que la transitivité mathématique est du domaine du formel, qui, pour des esprits mal intentionnés, peut aisément se traduire par un dogmatisme certain. Une proposition, isolée de son contexte, peut parfaitement aboutir, soit à un non sens (Socrate), soit à une conclusion erronée (objet dans l'eau). Afin d'établir une conclusion, il importe d'avoir toutes les données en mains et de n'en écarter aucune. Ne pas prendre en compte la substance hydrophobe revient à inexorablement tomber sur une conclusion fautive.

4 - De utilitatis universalismus

Prenons un exemple de transitivité formelle proposée par le grand Inquisiteur Papal et son subsidiaire en France, le Parti Socialiste :

Proposition A \Rightarrow B : Les Assemblées Politiques (au sens large) représentent la volonté du Peuple : assemblées politiques \Rightarrow peuple

Proposition B \Rightarrow C : Le Peuple en France est composé de (environ) 50% de femmes soit peuple \Rightarrow 50% de femmes La conclusion : assemblées politiques \Rightarrow 50% de femmes

En résumé, en utilisant la mathématique comme un dogme analogue à celui de l'infaillibilité du Pape, on arrive à justifier le quota 50% de femmes dans toutes les assemblées politiques. Mais alors, où le bât blesse-t-il ?

La lutte de classes. Voilà bien le problème. La lutte de classe est le grain de sable dans les rouages pontificaux au même titre que la substance hydrophobe précisée précédemment l'est pour l'eau. Il manque une proposition : la représentation politique est issue du peuple, soit, mais aussi de la lutte de classes. En ce sens, toute la belle démonstration cléricale tombe à l'eau. Et elle se mouille. Par sa volonté communautariste et en voulant éviter de ce fait la lutte des classes, elle en propose une conclusion erronée du principe de transitivité.

5 - Pourquoi ?

Ceci étant, ne les prenons pas pour des imbéciles. Ce raisonnement simple, ils l'ont fait. Alors pourquoi demander la parité homme-femme ? Pourquoi le Parti Socialiste néo-clérical avec ses Aubry, Rocard et autres se lance-t-il dans cette direction ? Pourquoi le Vatican, après deux mille ans d'oppression de la femme, avec ses commandos anti-IVG et sa dialectique de la douleur nécessaire de l'enfantement s'intéresse-t-il tout à coup aux femmes?

Examinons les prises de position du PS depuis plusieurs années:

(1) C'est ainsi que sur l'une des chaînes de télévision on a pu entendre un rédacteur du «*Nouvel Observateur*» et celui du «*Figaro*» déclarer que si entre les deux tours il était inévitable qu'il y ait «*bipolarisation accentuée*», en revanche dès le lendemain du second tour, la seule question sérieuse qui se posera immédiatement ou à terme: la constitution d'un gouvernement d'union nationale rassemblant la gauche et la droite, à l'exception des «*extrémistes*»... tout est dit !

- Destruction du syndicalisme libre et indépendant (CFDT)
- Organisation des chômeurs contre les travailleurs ayant un emploi (voir Hitler, AGIR, ACI, Martine Aubry)
- Instauration du corporatisme (SUD)
- Soi-disant lutte pour l'antifascisme déjà pratiquée par le KPD en 33 aboutissant à l'élection d'Hitler
- Régionalisation contre les représentations politiques nationales (proposition déjà inscrite dans le programme du Parti fasciste mussolinien en 1919) et éclatement des représentations nationales en représentations régionales moyenâgeuses et européennes.

Que manque-t-il à l'établissement d'un régime totalitaire néofasciste ? 'Tout simplement que ce qui reste des représentations politiques ne soient plus issus de la lutte de classe mais d'un quelconque autre motif : le sexe.

6 - Conclusion

Si les personnes sont élues (dans les syndicats, dans les partis, dans les assemblées) non suivant un mandat, leurs opinions ou la classe qu'ils représentent mais suivant leur sexe, on imagine assez facilement le résultat. Ces « élus » ne représenteront pas les classes existantes mais des quelconques revendications reliées à des problèmes basés sur la pragmatique homme-femme. Plus de revendications de classes, plus de négociations, plus de syndicats, plus de partis politiques, plus d'assemblées nationales, plus de conseils municipaux, en résumé, plus de démocratie. L'universalisme consiste à rendre universel ce qui ne l'est pas. La transitivité mathématique n'est pas universelle et le Vatican l'impose pourtant comme telle. Si l'on accepte, c'est la porte ouverte à l'obscurantisme, au corporatisme voire au fascisme.

(suite page 4)

L'anarcho-Syndicaliste

page 4

L'explication d'un mythe

□

Faisant suite à son livre «Barabas, Joannès ou Jésus», notre camarade Patrick Boistier vient de tenir une conférence dans le cadre de la Libre Pensée. Le texte de cette conférence (17 pages) est disponible sous le titre « Jésus-Christ a-t-il existé »?

Patrick Boistier s'efforce de juger le procès sur pièces, avec, pour seule méthode, l'exercice de la raison : d'abord chercher dans les vestiges du passé les témoignages susceptibles de nous renseigner sur le personnage que l'Eglise nous présente comme un Dieu-fait-Homme ; puis, en second lieu, s'interroger sur la validité des sources dont on dispose.

Ainsi, l'auteur examine les oeuvres des historiens des 1er et 2e siècles - et plus particulièrement Flavins Josèphe - ainsi que le Talmud, avant de se livrer à l'étude critique des quatre évangiles. Pour le moins que l'on puisse dire, la conclusion de notre camarade P. Boistier ne va pas dans le sens de l'Eglise. La démonstration qu'il nous fait pour arriver à ce terme est plus que persuasive, elle est irréfutable !

Je vous conseille la lecture de ce texte concis, agréable à lire, et riche d'enseignements.

Bernard Hazo

Patrick BOISTIER Jésus-Christ a-t-il existé ?

- Examen de la littérature d'époque
- Critique Objective des Evangiles -Conclusion sur l'imposture évangélique

Brochure de 17 pages à commander à :

Patrick Boistier - 2, rue du Temple 44320 ST PERE EN RETZ

Prix de vente et port PTT : 30 Francs (chèques à libeller au nom de l'auteur)

LA PARITE HOMME-FEMME

(suite de la page 3)

Il est indéniable que dans notre société, les femmes sont exploitées au même titre que les hommes mais avec des moyens différents. Particulariser les sexes au niveau politique revient globalement à nier la lutte de classes. Comprenons-nous bien. Il y a évidemment des problèmes spécifiques aux femmes. Comme il y en a aux jeunes (tiens, Chirac a prétendu lors de son spectacle télévisé que le problème des jeunes était un problème en soi, isolé des autres problèmes des travailleurs...), aux métallos, aux enseignants, aux chômeurs, aux africains ..

Prétendre taire une représentation politique différente pour chacun de ses « groupes » revient à faire du communautarisme. Prétendre que les problèmes des femmes sont des problèmes en eux-mêmes en fait partie. A un problème global, réponse globale. C'est le système qui est en crise, changeons-le !

7 - C'est évident mais ça va mieux en le disant...

Les femmes-individus et les hommes-individus forment l'humanité alors que prétendre que l'Homme et la Femme forment l'humanité revient à réduire l'humanité à un règne animal comme un autre, sans pensées propres. Cela revient à nier la civilisation.

Les intérêts antagonistes des hommes et des femmes travailleurs et des hommes et des femmes bourgeois conduisent à la lutte des classes.

Des représentations constituées de l'Homme et/ou de la Femme forment le communautarisme. Des représentations constituées des hommes et des femmes travailleurs et des hommes et des femmes bourgeois pratiquent la lutte des classes.

C.Pierrali

Les Dames patronnesses de la C.G.T.
« Un point à l'envers, un point à l'endroit »

□

Traditionnellement, le mouvement ouvrier oppose les « droits » à la « charité », autrement dit à l'assistanat.

Telle n'est plus la position des dirigeants du P.C.F. qui contrôlent l'appareil de la C.G.T., qui, depuis quelques années, s'efforcent de diriger la colère des chômeurs contre ... le régime d'assurance chômage !!!

Il est vrai que cela leur est plus facile que de dire la vérité : les difficultés de l'assurance chômage proviennent, pour une large part, de la politique de la rigueur mise en oeuvre en juin 1982 par le Gouvernement Mauroy Delors avec l'implicite active des Ministres P.C.F.

Depuis plusieurs mois, nous assistons à une campagne d'agitation, jusque maintenant limitée et soigneusement contrôlée, mais qui n'est pas sans rappeler les « expéditions » des chemises brunes et des chemises noires, dirigées en leur temps contre les militants ouvriers et leurs organisations en Allemagne et en Italie.

Où est-il le temps où les dirigeants de la C.G.T. opposaient (à juste titre) « l'action de masse » à celle des « commandos » directement inspirés des méthodes chères à Mussolini et à Hitler.

On peut se poser la question : pourquoi cet acharnement du P.C.F. et de la C.G.T. contre le régime d'assurance chômage qui demeure, au même titre que nos régimes de protection sociale, une conquête ouvrière. La réponse est, peut-être, dans l'ambition des ministrables « communistes » qui, à l'instar des « socialistes » et des R.P.R. font allégeance à l'Europe vaticane et totalitaire ... La soupe est bonne mon général !

Tout se passe comme si tous ces braves gens s'ingéniaient, chacun à leur façon, à détruire le régime d'assurance chômage dont l'existence, il est vrai, cadre mal avec les exigences de l'ordre mondial fondé sur la soumission et l'exploitation des peuples du monde entier.

Rappelons que les « aides individuelle* » au demeurant modestes, accordés aux chômeurs, le sont après examen de leur dossier par une commission paritaire et ce, sur des critères subjectifs, sur lesquels il y aurait beaucoup à dire. Et c'est ce que la C.G.T. appelle le « rôle social des Assedics ».

Voilà qui devrait, normalement, faciliter grandement leur intégration chez les Révérends Pères de la C.E.S.

A.H.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.

Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP Nantes n°515-14 C

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.

L'Anarcho-syndicaliste

N°36 Le Numéro : 10 frs MARS 1997

... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » (Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes)

L'insulte faite à.....l'Europe Sociale !!!

par Alexandre Hébert

Le tohu-bohu savamment orchestré à propos de la fermeture par Renault d'une usine en Belgique ressemble de plus en plus à une « bataille de nègres dans un tunnel ». A la vérité, ces mesures découlent directement de la politique de rigueur instaurée en 1982 par le gouvernement P.S.-P.C.F. Dans ces conditions, comment s'étonner qu'elles soient mises en oeuvre par Monsieur Schweitzer, ancien chef de cabinet de Fabius, devenu, par la grâce du St-Esprit, P.D.G. de Renault.

Selon Le Monde, «les syndicats C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. », réunis sous les auspices de la Fédération Européenne de la Métallurgie, auraient décidé de « mettre l'accent sur l'insulte faite à l'Europe Sociale ».

Si les mots ont un sens, ce que ces curieux syndicalistes dénoncent, ce n'est pas la politique mise en oeuvre par la trop célèbre « Commission Européenne » qui conduit des milliers d'hommes au chômage à la déchéance et à la mort, mais une dérisoire « insulte au droit social européen ».

~ Mais de quel droit s'agit-il ? Qu'est-ce que ce prétendu droit social européen censé remplacer notre « droit du travail », si ce n'est une machine de guerre au service des objectifs de l'Europe vaticane et totalitaire.

En réalité, tout le cinéma monté par les pseudos «syndicalistes européens», n'est que poudre aux yeux, destinée à faire avaler la pilule aux travailleurs dont on s'étonnera qu'ils se tournent, parfois, vers « l'extrême droite », tant honnie mais, pourtant, si nécessaire ! (Pour justifier l'Union Nationale Juppé/Jospin/Hue.)

Préfiguration de l'Union Sacrée Les subsidiaires syndicaux belges de la « Commission Européenne » organisent le 16 Mars une manifestation nationale pour l'emploi (oui...oui!) qui devrait rassembler 100000 personnes. Le Monde du 12 Mars nous apprend que :

« Lionel Jospin (PS), Robert Hue (PCF), Louis Viannet (CGT), Nicole Notât (CFDT), Marc Blondel (FO) et Alain Deleu (CFTC) ont annoncé leur participation ».

Il ne manque plus que Juppé, lui aussi, fervent partisan de « l'emploi ».

Pendant ce temps là, en France, les préfets nomment d'autorité les responsables syndicaux dans des comités du propagande pour l'Euro dont, rappelons-le, les responsables de la Bundesbank (des orfèvres en la matière) disent :

« que l'Euro sera un instrument pour abaisser le coût du travail ...que « l'union monétaire suppose une plus grande flexibilité du marché du travail, puisque l'emploi et les salaires seront les seules variables d'ajustement qui resteront aux pays membres lorsqu'ils auront perdu la possibilité de dévaluer ».

On ne peut être plus clair, les travailleurs de l'automobile sont, avec d'autres, les victimes de la « variable » emploi.

Mais peut-on s'en étonner, le 15 mars 1953 Pie XII s'adressant au Collège d'Europe, annonçait la couleur :

« Sacrifices exigés : On reconnaît sans peine que des concessions sérieuses seront exigées de tous les partenaires d'une Europe unie. Transfert d'industries, réadaptation de la main d'oeuvre, fluctuations et difficultés locales dans tel ou tel secteur de la production;voilà quelques unes des éventualités auxquelles devront faire face les gouvernements et les peuples.Ces malaises peuvent être passagers, mais aussi durables... Il faudra donc faire admettre des renoncements, peut-être permanents, par l'opinion publique de chaque nation Il faut donc, dès le départ, s'en persuader : la perspective de profits matériels ne garantira pas la volonté de sacrifices indispensables à la réussite. Tôt ou tard, elle se révélera illusoire et trompeuse... »

Telle est la logique de l'Europe des traités de Rome et Maastricht, et les hommes politiques, et les syndicalistes qui prétendent le contraire, ne sont que des valets du grand capital et des ennemis de la classe ouvrière qu'il faudra bien finir par traiter comme tels.

Dans ce numéro Pages

- L'insulte faite à l'Europe Sociale !! 1

- Du clonage de la C.G.T. par C.Pierrali 2

- Articles de Prévotel et J.P.Perché 3

- Du nouveau en Zoologie (J.P.Perché) 4

L'insulte syndicaliste;

DU CLONAGE DE LA C.G.T....

Page 2

Par Christian Pierrali

Le « Catholicisme Social »

L'utilisation régaliennne de la religion par le Vatican ne date pas d'hier. Après avoir régné sans partage pendant des siècles, la révolution française a mis fin à certaines des prérogatives des curés et autres évêques, archevêques. Plus tard, les travailleurs se sont organisés en ligues, partis, puis en syndicats. La représentation des travailleurs par une confédération syndicale libre et indépendante fait courir de grands risques à l'idéologie chrétienne. En effet, admettre ceci revient à reconnaître la lutte des classes et partant, les intérêts contradictoires de la bourgeoisie/patronat et des travailleurs. Et ceci s'oppose violemment au concept chrétien de la communauté dans laquelle tout le monde a les mêmes intérêts. Le Vatican a tout intérêt à miner cette représentation propre des travailleurs. Il va donc s'efforcer de cloner la C.G.T. en syndicat chrétien, pour ensuite se servir des syndicats autonomes qu'ils (les néocléricaux du P.S.) et les staliniens mal déstalinisés ont créés pour arriver au corporatisme néofasciste, y compris les S.A.

Le Vatican et son représentant Le Pape a donc promulgué en 1891 l'Encyclique Rerum Novarum précisant le catholicisme social, machine de guerre contre les salariés.

La C.F.T.C.

Après les tentatives infructueuses des Sillon et autres, les ensoutanés ont décidé de créer une forme de syndicalisme servant leurs intérêts. Celle-ci s'est faite en France en 1919, période d'immédiat après-guerre qui, chacun le sait, contient en germe des mouvements révolutionnaires. Dès sa création, la C.F.T.C. a donc participé à un mouvement contre-révolutionnaire dans l'esprit et contre les salariés dans les actes. La C.G.T., elle, se scindait, se réunifiait, pour arriver à la scission de 1948, donnant naissance à la C.G.T.F.O., en réaction à la main mise de l'appareil stalinien sur la C.G.T.

La C.F.D.T.

La réponse du Vatican à cette préservation du syndicalisme libre s'est fait attendre mais elle est venue en 1964 : « Nous aussi, on va faire dans le syndicalisme libre, on se déconfessionnalise » et boum, voilà la C.F.D.T. Quelle est la revendication principale de ce syndicat déconfessionnalisé ? Reprendre comme mot d'ordre le principe sacro-saint de l'obscurantisme chrétien : le communautarisme. En effet, qu'est-ce d'autre que le communautarisme que l'Autogestion (le A majuscule prétend représenter l'autogestion comme solution évidente, comme vérité première en quelque sorte) ?

L'Autogestion n'implique-t-elle pas en régime capitaliste la cogestion, soit une sorte de conseil d'administration des usines intégrant les syndicats et induisant le fait que tous ceux qui y siègent ont les mêmes intérêts, patrons comme ouvriers. Passe 1968 et l'échec de l'organisation dictatoriale que voulaient imposer les pseudo-révolutionnaires. Dictatoriale car quand on en

est aux mots d'ordres contre le cercle oppressant et autoritaire que serait l'école laïque (Si tu vois un enseignant blessé à terre, achève-le), on ne peut douter des arrière-pensées des dirigeants. Arrêtons-nous un instant ici pour regarder du côté de l'autonomie.

L'Autonomie

Avec la scission C.G.T./C.G.T.F.O., le syndicalisme enseignant est sorti des confédérations. La F.E.N. allait seule, mais avait dans ses statuts : « Dès que les deux confédérations seront réunies, nous rentrerons dans le giron ». Cette citation est devenue intolérable aux dirigeants néocléricaux P.S. de la F.E.N. Ils font tant et si bien, avec l'appui du P.C.F., que la F.E.N. explose et que les syndicats enseignants s'enferment résolument dans l'Autonomie en créant contre les confédérations la F.S.U. De son côté, la F.E.N. annonce la couleur et adhère à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes.

Ils ont donc créé les syndicats autonomes alors que la C.F.D.T. tient à bout de bras le gouvernement Juppé

Les SUD

Voici l'état des lieux au milieu des années 90. Cela est-il suffisant pour le traité de Maastricht ? Cela est-il suffisant pour le Vatican ? La structure syndicale française est-elle bien adaptée au corporatisme que veut installer le F.M.I. et ses subsidiaires ? Non, même la C.F.D.T., par sa structure confédérale ne cadre pas. Il faut aller plus loin dans le démantèlement : créer un syndicat sur des bases chrétiennes et autonomes au possible. Chrétien car la religion permet de maintenir les travailleurs dans l'oppression, l'autonomie pour coller le mieux possible au corporatisme. Ainsi sont apparus ex-nihilo les SUD. Que sont les SUD : des syndicats qui pratiquent la charité (lutte contre l'exclusion et manifestent avec les Aubry, Gaillot, et consorts) qui sont adeptes d'un corporatisme forcené (les SUD sont indépendants)

Nous pouvons préciser qu'ils sont pour l'enseignement de toutes les religions à l'école contre la laïcité (dixit un responsable local SUD/enseignement), contre la C.G.T.F.O. en particulier (localement toujours, ils font courir le bruit que les syndicats de l'enseignement F.O. sont payés par le Front National). En somme, ils sont tout ce que désire le Pape et l'Union Européenne. Ils participent à l'organisation des chômeurs contre ceux qui ont un emploi (par AC!, AGIR). Ils sont majoritairement constitués d'anciens CFDTistes de gauche, type soixante huitard doublé d'autogestionnaires patentés, bien qu'une frange de la F.S.U. soit intégrée au processus. On notera que leurs manifestations se font en partie avec les militants du P.C.F. type Hue. On retrouve ici la collusion P.C.F./S.A. déjà effectuée dans les années trente à Berlin . En résumé, ce sont les sections d'assaut de Rome et de Bruxelles. Alors, Solidaires, Unitaires et Démocratiques, exact, mais Solidaires du Vatican, de l'UE et du FMI. Unitaires comme communautaire. Démocratiques comme était socialiste le NSDAP

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM - Prénom.....

Adresse.....

Je m'abonne à l'Anarcho-Syndicaliste : pour 20 numéros : 150 Frs

Abonnement de soutien: 200 Frs

que je verse à : Mme PESTEL-HEBERT 19, rue de l'Etang Bernard 44400 Rezé

L'Anarcho-Syndicaliste

Page 3

La gauche respectueusede Vichy ■

Il est probable que je vais me faire traiter de niais ignare, mais n'ayant jamais connu l'information entendue le lundi 3 février, entre 9 et 10 heures, sur France-Inter, je m'empresse d'en faire part à tous ceux qui, eux non plus, ne la connaissaient pas. Le scénario est assez kafkaïen.

Lors de sa sortie en 1955, le film d'Alain Resnais, « Nuit et Brouillard », a été interdit par la censure. La raison invoquée par l'honorable commission montre la conscience professionnelle de ses membres, ainsi que leur souci de la paix sociale par cet oubli du passé que, 30 ans plus tard, prônait toujours François Mitterrand quand (comme il l'a reconnu publiquement) il faisait pression sur les magistrats pour freiner les actions en justice entreprises notamment contre Bousquet et Papón.

Resnais utilisait des actualités de 1943 montrant le camp d'internement de Pithiviers, où des israélites étaient rassemblés pour être envoyés à Drancy, dernière étape avant leur départ définitif vers l'est. Sur un plan apparaissait un képi de gendarme, cette non moins honorable corporation ayant participé à l'opération

avec tout le zèle dont on la sait capable.

Les censeurs n'ont pas voulu que cette indignité soit montrée au public. Ils ont demandé à Resnais de supprimer le plan incriminé et incriminant.

A cette époque existait un groupe de lutte contre les censures qui a proposé à Resnais de s'occuper de l'affaire. Comme cela se passait vers la fin de l'année 1955, Resnais, confiant, leur aurait répondu que les élections allaient avoir lieu, que le Front Républicain (dont Mendès-France était une des « locomotives » - NDLR) l'emporterait et qu'il n'y aurait donc plus de problème.

Les élections ont eu lieu. Le Front Républicain l'a emporté. La commission de censure s'est saisie à nouveau du cas de « Nuit et Brouillard ». Elle a décidé que, la gendarmerie défendant glorieusement l'ordre et la civilisation dans les Aurès, il n'était pas question de la laisser insulter par un képi superfétatoire. Elle a réitéré sa demande de couper le plan déplaisant. Resnais a alors accédé à cette demande. Probablement qu'assaisonné à une sauce « de gôche », son chapeau avait meilleur goût.

Une trentaine d'années plus tard, l'un des deux bouffons de Dieu, Jack Lang, était Ministre de l'Instruction Publique. Il décida de faire tirer plusieurs milliers de vidéocassettes reproduisant « Nuit et Brouillard » pour l'édification des jeunes générations. De très mauvaises langues prétendent que c'est la version censurée, celle alléguée du képi dénonciateur, qui a été distribuée dans les lycées et collèges. Si un camarade enseignant peut éclairer notre lanterne..

Marc Prévotel

L'ANARCHO-SYNDICALISTE 19,rue de l'Etang Bernard 44400 Rezé Abonnement pour 20 n°s : ISO Frs,- de soutien 200 Frs A verser à Mme PESTEL-HEBERT- C.C.P. NANTES N° 515-14 C Imprimerie Spéciale de l'Anurcho-Syndicaliste Directeur de la Publication : Alexandre HEBERT

MITTERRAND,

merci pour les patrons

■

« L'état de grâce » étant mort depuis longtemps, il ne restait plus aux derniers fidèles qu'à se confondre en « actions de grâce » pour commémorer le premier anniversaire de la mort de Dieu, alias Tonton, Mitterrand pour l'état civil.

Pendant ce temps, la classe ouvrière continue à payer le prix du slogan électoral mitterrandien de 1981 : « changer la vie ».

Les économistes calculent même aujourd'hui la facture du changement, ou plus précisément le montant du pillage du travail : entre 1982 et 1994 l'écart entre les gains de productivité et l'augmentation des salaires réels s'est creusé de 40 points, au profit des patrons et de ceux qui spéculent sur leurs activités économiques.

C'est ce que démontrent avec la plus grande clarté, ce passage et ce graphique du mensuel « Liaisons Sociales de janvier 97 » qui n'est pas réputé avoir une hostilité particulière pour le président défunt et pour ses acolytes et qui ne cherche pas forcément à leur faire porter la responsabilité de cette évolution, il faut dire que Chirac poursuit la même politique et que Juppé est aussi inféodé que Delors à la Commission de Bruxelles, aux banques centrales et au F.M.I. :

« ... jusqu'au premier choc pétrolier, la formation du partage entre les salaires et les profits se déroulait en parallèle. C'est juste après 1974 que le mouvement des prix relatifs - c'est-à-dire la différence entre l'évolution des prix à la consommation et les prix de la valeur ajoutée - penche en faveur des salaires et donc au détriment des profits. Ce mouvement se poursuit jusqu'en 1979, année du deuxième choc pétrolier, quand on observe une première inflexion dans la progression réelle des salaires.

Ce ralentissement net des salaires est dû notamment à la pression qu'exerce la montée du chômage : en 1980, le taux atteint 7% de la population active. Car la hausse du coût salarial réel se poursuit, à cause de l'augmentation des cotisations sociales à la charge de l'employeur. Ce n'est qu'à partir de 1982 que le coût salarial augmente moins vite que la productivité du travail et que la part des profits dans la valeur ajoutée commence à se redresser. Puis, en 1985, lors du contre-choc pétrolier, le coût salarial se met à baisser, alors que la productivité continue de croître. Ainsi, à dix ans de distance, le retournement s'est clairement opéré... »

I.P.Perché

Dans le Canard Enchaîné du 5 mars 97 :

« Ah !, qu'en termes galants ... » on lit dans « Le Monde » (413) : « Le stock des retraités augmentera d'environ 350 000 personnes par an à partir de 2007 (...) »

Stock : quantité de marchandises en réserve (Dictionnaire Robert)

Jérôme Canard

Jérôme Canard semble surpris (et probablement indigné) qu'on parle des retraités en termes de « stock ». Mais, à la vérité, on ne voit pas pourquoi les retraités seraient mieux considérés que les travailleurs en activité qui ne relève plus de la catégorie « personnel » mais des « ressources humaines » dont la « gestion » est assurée par des D.R.H. (Directeurs des Ressources Humaines). Ce qui ne semble ni surprendre et encore moins indigner les « humanistes » des partis politiques...et des syndicats!!! A.H.

L'Anarcho-Syndicaliste
Du nouveau en Zoologie :

Le Phtirius Pubis Humanitaire existe
page 4

Dans la biosphère, deux types de transmission d'énergie entre organismes vivants sont dominants : la prédation qui met en jeu des systèmes proie-prédateur, et le parasitisme qui met en jeu des systèmes hôte-parasite. Dans les deux cas, un organisme se nourrit aux dépens d'un autre.

Dans le système hôte-parasite même, il y a plusieurs catégories : les hôtes qui passent de temps en temps et ceux qui s'installent, ce sont les ectoparasites qui s'accrochent toute leur vie sur la peau de leur hôte.

Chez les ectoparasites, le phtirius pubis est réputé pour avoir l'appareil d'accrochage le plus perfectionné et pour la spécialisation poussée de son appareil buccal hématophage.

Il n'y a jusque là rien de nouveau. Il vous suffit de feuilleter vos prospectus sur l'hygiène corporelle et vous constaterez qu'il ne s'agit en fait que de ce que tout le monde connaît sous le nom de « morpion ».

Et BEBEAR, vous connaissez ? C'est le patron de la Compagnie d'Assurance AXA, celui qui gagne 700 000 ffs par mois (nouveaux évidemment) et qui a inventé le chèque syndical pour faire vivre la C.F.D.T. dans sa compagnie et éventuellement ailleurs. Ce Monsieur a commis en octobre 1995, dans un numéro spécial consacré à « la protection sociale demain » de la très sérieuse revue Droit Social dirigée par le professeur Jean Jacques Dupeyroux, un article intitulé « pour un changement radical du système ». Article dans lequel il déclare d'entrée que « il n'est pas rare que le parasitisme s'installe sous le couvert de paritarisme ». Comme quoi on peut gagner beaucoup d'argent même en étant nul en sciences naturelles, il suffit de savoir compter les sous, et là, Bébéar il est fort et bien renseigné, c'est sûrement question de motivation.

Il sait, par exemple, que le budget de l'UNEDIC est de 110 milliards de francs par an, et celui de l'Assurance Maladie de la Sécurité Sociale de 500 milliards. Il y a de quoi s'y intéresser et l'idée de Bébéar est très simple : il y a ce qui relève de la solidarité et il y a ce qui relève de l'assurance, ça c'est connu ; pour le chômage, relèverait de la solidarité le « chômage non conjoncturel », alors que le « chômage conjoncturel » relèverait de l'assurance de l'entreprise, c'est-à-dire des compagnies d'assurance, et l'assureur Bébéar déclare qu'il « serait très motivé pour inciter l'entreprise à arbitrer en faveur de l'emploi (aménagement du temps de travail...) » Il a même calculé que le régime de solidarité coûterait 1,8% de C.S.G., même si on ne sait pas bien ce que c'est du chômage conjoncturel et du non conjoncturel.

Pour la santé, qui « n'est pas un marché, mais l'assurance maladie en est un » précise Bébéar, « pourquoi ne pas traiter par la C.S.G. ce qui relève de la solidarité et par les organismes mis en concurrence ce qui relève de l'assurance ? » Et c'est encore plus simple que pour le

chômage puisque relèveraient de la solidarité tous ceux qui ne pourraient pas se payer une assurance, et, selon les comptes de Bébéar, c'est 20% d'un côté et 80% de l'autre, c'est-à-dire 400 milliards pour les compagnies d'assurance et de préférence pour AXA.

Mais Bébéar, qui vitipère sur les 9,5% du PIB que représentent les dépenses de santé en France, n'a rien inventé avec l'assurance directe des entreprises pour leurs salariés auprès de compagnies privées, c'est le système américain, qui coûte 14% du PIB et qui exclut plus de 40 millions de personnes de toute protection sociale.

Soyons juste, un an après ces élucubrations, Bébéar vient d'y penser à ces « exclus ». Il vient même de fonder « L'Institut du mécénat humanitaire », dont il est le président et qui organise ses prochaines rencontres sur « l'engagement de l'entreprise et de ses collaborateurs dans la Cité : un nouveau facteur de tonus social ».

Le phtirius pubis humanitaire existe donc. Mais les travailleurs ne se laisseront pas pomper les milliards de francs de salaire différé qui leur appartiennent par des buveurs de sang. Salaire différé qu'ils ont mis plus d'un siècle à arracher à un capitalisme industriel qui, quelque parasite qu'il ait été et malgré la plus-value qu'il a fait suer à la classe ouvrière, a contribué à la production de biens de consommation et, par la force de la lutte des classes, a participé à l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs. Ce qui n'est pas le cas du parasitisme financier, auquel appartient Bébéar, qui, aujourd'hui, remet en cause le système libéral lui-même.

Les travailleurs ne laisseront pas détruire leur système de protection sociale collective par de vulgaires morpions.

Jean-Pierre Perché

Post-Scriptum I : Il ne faut pas écarter l'hypothèse que la création d'une association du nom d'EDI SOCIAL ne soit une opération de même nature, mais d'une autre envergure. Association qui regroupe les organisations patronales du CNPF à F UPA, les directions des organismes sociaux de la CNAM à VUNEDIC, en passant par les caisses de retraites complémentaires, avec la Fédération Française des Sociétés d'Assurances et la Fédération Nationale de la Mutualité Française, dans le but de coordonner l'activité de Fee semble du dispositif. Ce qui signifierait qu'au sein de cette association, le patronat pourrait remettre en cause unilatéralement ce qui aurait été décidé paritairement au sein des instances des organismes sociaux,

au profit des assurances privées dont la normalité de Davant. De là à leur rétrocéder le système de protection sociale, il n'y aurait qu'un pas.

Post-Scriptum 2 : Dernière nouvelle, on y irait vers une fusion d'AXA et d'UAP, ce qui constituerait la plus importante compagnie d'assurance du monde, un parasite de 300 milliards de chiffre d'affaires, paraît-il. Et Bébéar en profite pour confirmer ses prétentions sur la Sécurité Sociale.

L'Anarcho-syndicaliste

N°35

Le Numéro : 10 frs

Février 1997

... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amateurs passionnés de la culture de soi-même... » (Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes)

L'Europe, le

Dis-moi qui t'a créé, je te dirai à quoi tu sers ! Cette maxime simple explique très bien le pourquoi des positions de la C.F.D.T. Elle peut tout aussi bien s'appliquer à la Communauté Européenne. La CEE est issue de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). Sur ce premier point, il y a lieu de tirer trois réflexions :

1) - Un des pères fondateurs, Robert Schuman, est un social-chrétien avoué que Mitterrand n'aurait pas renié dans son P.S.

2) - Les deux plus grandes industries démantelées depuis la dernière guerre par des plans européens repris par les gouvernements successifs sont l'industrie de la mine et celle de l'acier, industries concernées en premier lieu par la CECA. Coïncidences : ces plans ont été appliqués en France par le sous-ministre et dirigeant de la C.F.D.T. Chérèque sous les ordres de Mitterrand.

3) - C'est une communauté : Communauté : n.f Etat de ce qui est commun : Groupe de gens qui ont des intérêts communs : Société Religieuse soumise à une règle commune (Petit Larousse). Nous y reviendrons.

L'idéologie communautaire

Vatican et la Région

Par Christian Pierrali

Faut-il un pays à forte structure nationale pour faire passer l'idée de communauté ? Non, bien sûr. Et bien voilà, prenons le pays dans lequel il existe plusieurs « communautés » déjà déclarées et soutenues à bout de bras par les partis politiques : la Belgique. Ensuite, on crée des commissions remplies de fonctionnaires de Bruxelles. Comme chacun sait, un fonctionnaire est au service d'un Etat. Mais, en l'occurrence, les fonctionnaires de Bruxelles sont, eux, au service de la communauté et de ses valeurs communes. Mais il faut alors trouver ces valeurs communes, ce ne peut être évidemment la lutte de classes, ni même reconnaître l'existence de classes aux intérêts antagonistes puisque, dans une communauté, tout le monde a les mêmes intérêts (voir définition).

Il y a bien un seul trait commun tangible entre tous ces pays : ils ont tous été à un moment de leur histoire des pays dont la religion dominante était le Catholicisme romain. Alors, comment s'étonner que le Vatican ait créé cette bête monstrueuse de Bruxelles. Complétée, il est vrai par un parlement croupion pour le vernis démocratique. Mais enfin, comme on n'est sûr de rien, ils l'ont placé à 300 kms du gouvernement. Les Versaillais s'étaient contentés de 50 kms.

Des adhésions extorquées

Ensuite, pour officialiser la transformation de la CECA et amplifier les attaques contre la classe ouvrière, on ratifie le traité de ... ROME. Quel heureux hasard ! Et on prend comme symbole douze étoiles jaunes (à cinq branches) sur fond bleu ... le symbole de l'immaculée conception, qui n'a malheureusement aucune chance avec Jean-Paul II de devenir l'immaculée contraception. Et certains osent prétendre que le Vatican n'a rien à voir avec la Communauté Européenne !!!

Ensuite, doit être fixé le siège de la CEE. Bien, réfléchissons un peu

Dans ce numéro Pages

- L'Europe, le Vatican et la Région 1/2

- L'indépendance 2

- Résistance à l'Ordre Corporatiste 3

- Le Triomphe de la Subsidiarité 4

Sur l'adhésion des pays à la CEE, on peut remarquer d'étranges choses. Il est claironné que le gouvernement « catholique » de Dublin ne peut supporter le gouvernement « anglican » de Londres. Dans ce cadre, il est étrange que ces deux gouvernements aient adhéré la main dans la main à l'Europe Vaticane. Ensuite, vint l'adhésion du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce avec trois gouvernements socialistes, reflets de notre P.S. national. Les référendums sur l'adhésion au traité de Maastricht sont éloquentes : là où les électeurs ont en majorité relative dit oui, pas de problème. Là où ils ont dit non, tout démocratiquement, on

revote jusqu'à obtenir un oui. En Norvège, où le non a prévalu, il est intéressant de préciser que le P.S. local a appelé au oui alors que le syndicat, qui lui est pourtant très lié de par son histoire, a appelé au non. La pression due aux adhérents et militants du syndicat a dû jouer...

(...suite page 2)

L'Anaicho-,Syndicaliste

La Régionalisation

Page 2

Enfin, la régionalisation. Sous couvert de participation accrue du « citoyen » aux mesures européennes, la CEE a entrepris une oeuvre de démantèlement des structures nationales. Tout le monde est au courant ou alors il faut être un ermite pour ne pas le savoir : l'économie est mondiale. En disant cela, il faut comprendre que les statuts nationaux des fonctionnaires, les conventions collectives nationales soient un frein à cette mondialisation. Quoi de mieux pour casser ces caractères nationaux qui protègent le salarié que de détruire les structures nationales ! Alors, on casse. On régionalise. On développe les régions qui n'ont de signification historique que le moyen-âge (la région où je vis s'appelle la Franche-Comté du nom qu'elle avait sous les ducs de Bourgogne..) et géographique que les diocèses. Tiens, le retour du Vatican. En France, cette notion de région est là pour casser la structure départementale issue de la Révolution et casser les frontières de l'état-nation en en créant de nouvelles calquées sur le cadastre établi au Vatican.

Seulement, pour faire ceci, il faut la participation des gouvernements nationaux, d'où, en 1984, la loi de décentralisation et de régionalisation. Cependant, une notion inscrite dans la constitution empêche pour l'heure cette oeuvre de destruction : « le service public garantit que le même service est offert au citoyen quelle que soit sa position sur le territoire ». Ceci est contradictoire avec la régionalisation. Alors, on réforme l'état. On crée la maison régionale des services publics. Juppé est en train de s'y atteler. Juppé-Notat-CFDT devrais-je dire.

La destruction de la Sécurité Sociale passe, elle aussi, par la régionalisation. En effet, j'ai entendu une interview du PDG d'AXA lors de la fusion de son groupe avec l'UAP :

Le journaliste : « Fusionnez-vous pour créer une sécurité sociale privée » ?

Le PDG : « Ce n'est pas à moi de répondre, c'est au gouvernement et aux partenaires sociaux. Cependant, je ne serais pas hostile à une sécurité sociale privée et Régionale ».

Cette réponse marque bien l'importance de la régionalisation pour faire passer les plans de destruction de la sécurité sociale et il est clair que toute l'oeuvre de démantèlement passera par là.

Le Tribalisme

11 nous faut également réfléchir sur le tribalisme que la notion de Région comporte. Je me souviens d'un article de Camdessus dans le Monde sur l'Afrique, paru il y a 5 ou 6 ans. 11 y parlait de régionalisation. En l'occurrence, le F.M.I. désirait régionaliser l'Afrique en trois zones avec un traitement économique adapté à chacune : Afrique du Nord, Afrique Centrale et Afrique du Sud. On peut traduire : Pétrole, rien. Diamants. Comme la religion catholique n'est pas dominante, il était impossible de s'appuyer sur les diocèses, on prend des arguments économiques. Ils ont même parlé, off record, d'Afrique utile et inutile. L'Afrique centrale semblait inutile. 11 y a eu la Somalie, le Rwanda et maintenant on ajoute le Zaïre et le Burundi.

En Europe même, il existait une structure fédérale amplement marquée de communautarisme par le fait qu'elle n'existait que par la poigne de fer de pseudo-communistes et par la régionalisation. Après un traitement sévère par le F.M.I., elle a éclaté. C'est la Yougoslavie.

La Régionalisation, c'est la porte ouverte à la barbarie

De LONDRES 1er Février, à PARIS 31 Mai, Pour l'Indépendance ■

Le meeting international contre le Traité de Maastricht, organisé à l'initiative de l'Entente Internationale des Travailleurs, à Londres, le 1er Février dernier, la conférence des militants ouvriers tenue le même jour, ont nettement démontré la progression d'une idée simple mais essentielle : la démocratie, l'indépendance, la satisfaction des revendications, exigent que le traité de Maastricht soit abrogé. Pour cela, l'union des travailleurs est nécessaire.

Réunir des militants ouvriers d'origines aussi diverses que des membres de la gauche, du P.C.F., du Parti des Travailleurs, aux côtés de députés travaillistes, ou d'anarcho-syndicalistes, avec des responsables syndicaux d'appartenance différente, se rassemblant pour le même objectif, en dit long sur cette progression. Il serait vain de tenter de nier que des divergences réelles surgiraient si d'aventure l'idée extravagante venait de demander à ce rassemblement plus que ce qu'ont voulu les organisateurs, c'est-à-dire les délégués à la Conférence Mondiale ouverte d'octobre dernier.

Ce qui est important, c'est le respect des décisions prises en commun. Nous passons un contrat pour un objectif déterminé, par la méthode de la libre discussion, dans le cadre de la démocratie ouvrière. Nous sommes engagés pour la réussite de cet objectif. Aujourd'hui, l'objectif c'est que l'idée d'une manifestation nationale à Paris, le 31 Mai, proposée dans la déclaration du Comité National pour l'abrogation, se concrétise, dans les entreprises, les administrations, les localités, les quartiers, par l'adhésion des travailleurs à cette idée, afin, qu'effectivement, toutes les dispositions soient prises pour que le 31 mai soit un éclatant succès d'unité ouvrière et d'indépendance.

Car ce qui ressort aussi de la rencontre de Londres, c'est l'affirmation de vouloir préserver l'indépendance des organisations par rapport à l'Etat, à Bruxelles, ce qui revient à s'opposer directement, frontalement, au traité de Maastricht.

Ainsi que l'a excellemment dit Tony Benn, député travailliste, « Maastricht menace la démocratie » Pour notre part, ajoutons qu'il ne peut en être autrement, le principe de subsidiarité qui sous-tend le traité, était effectivement le totalitarisme concrétisé.

Dans la perspective maastrichienne, l'objectif de transformer les syndicats en rouages de l'Etat, est évident. Dans ces conditions, participer de près ou de loin, aux organismes gouvernementaux chargés de mettre en place l'Euro, sous la direction du gouvernement pour appliquer la politique décidée à Bruxelles et incompatible avec l'indépendance du syndicalisme, telle que définie, notamment par la Charte d'Amiens.

L'Euro est l'outil de l'Union Monétaire, elle-même inséparable de la flexibilité des salaires, de la privatisation de nos régimes de Sécurité Sociale, des systèmes de capitalisation, de la dénonciation des conventions collectives, de la remise en cause du code du travail.

Comment le syndicalisme pourrait-il être associé à une telle opération ? Cette collaboration exigée par l'Etat, c'est l'affaire de la C.F.D.T., de Madame Notât, ou des rénovateurs de la C.G.T.-P.C.F. C'est l'affaire de ceux qui ont revendiqué le plan Juppé, avec ses conséquences d'intégration syndicale. C'est l'affaire de ceux qui préconisent un syndicalisme « rassemblé », unitaire, participatif, subsidiaire.

Jusqu'à ce jour, les syndicalistes indépendants ont su déjouer tous les pièges, éviter les chausse-trappes, pouvant entraîner à l'intégration étatique. Souhaitons et faisons en sorte que cette vigilance ne soit pas prise en défaut.

■ I. SALAMERO

L'ANARCHO-SYNDICALISTE Ib.nie de l'Eta nu Bernard 44400 Re/.é Abonnement pour 20 n°s : 150 Frs,- de soutien 200 Frs A verser à Mme PESTEL-HEBERT- C.C.P. NANTES N° 515-14 C Imprimerie Spéciale de l'Anarcho-Syndicaliste Directeur de la Publication : Alexandre HEBERT

L'Anai cho-Sviulieilliste

Page 3

Organisons la Résistance à l'Ordre Corporatiste de l'Europe Vaticane et Totalitaire

■

Par Alexandre Hébert

S'il y a un régime totalitaire ■ totalitaire de fait et de droit -, c'est le régime de l'Eglise, parce que l'homme appartient totalement à l'Eglise, doit lui appartenir, parce que l'homme est la créature du bon Dieu, il est le prix de la Rédemption divine, il est le serviteur de Dieu, destiné à vivre pour Dieu ici-bas, et avec Dieu au ciel. Et le représentant des idées, des pensées et des droits de Dieu, ce n'est que l'Eglise. Alors, l'Eglise a vraiment le droit et le devoir de réclamer la totalité de son pouvoir sur les individus : tout l'homme, tout entier, appartient à l'Eglise, parce que, tout entier, il appartient à Dieu ».

Castelgandolfo, le 18 septembre 1938.

Déclaration de Pie XI à des pèlerins de la CFTC

La déclaration du pape Pie XII aux Pèlerins de la C.F.T.C. (devenus C.F.D.T.) a, au moins un mérite, elle éclaire le rôle et la place de la hiérarchie catholique dans les institutions de la communauté européenne (devenue il est vrai : UNION EUROPEENNE) et qui, pour éviter toute méprise, s'est dotée d'un symbole : Celui de l'immaculée Conception ! (douze étoiles jaunes à cinq branches sur fond bleu).

La Chambre des Corporations

J3ien entendu, les ambitions des Saints Pères qui agissent dans l'ombre des commissions et sous commissions de Bruxelles, ne sauraient se limiter à négocier avec ce qui reste de souveraineté nationale en France et ailleurs..

Il faut substituer aux organes des démocraties fondées sur la représentation nationale issue, elle-même du suffrage universel des organismes corporatistes associant les « corps intermédiaires » à la mise en oeuvre des décisions prises dans l'ombre de Bruxelles et, au-delà, dans les conseils de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement qu'on persiste, on ne sait trop pourquoi, à appeler « Français » vient de décider la mise en place d'un « Comité National de l'Euro » dont la composition est en elle-même tout un programme.

Ce Comité National étant complété par des comités départementaux, c'est approximativement 8000 à 10000 personnes invitées à se réunir pour se convaincre que

«la monnaie unique favorisera le développement des échanges (...). Elle clarifiera les conditions de la concurrence (...). L'Euro sera un facteur de croissance (...). Cette monnaie contribuera au maintien de prix stables (...). Elle devrait contribuer à réduire les écarts de revenus entre les salariés des différents Etats membres, ainsi que les écarts de développement entre les régions. La monnaie unique sera un facteur de rayonnement et de puissance sur la scène internationale ».

ou exprimé plus crûment par les représentants de la Bundesbank se convaincre :

« que l'Euro sera un instrument « pour abaisser le coût du travail » et que « l'union monétaire suppose une plus grande flexibilité du marché du travail, puisque l'emploi et les salaires seront les seules variables d'ajustement qui resteront aux navs membres lorsqu'ils auront perdu la possibilité de dévaluer ».

A ce propos, on notera qu'en juin 1982 le gouvernement Mauroy-Delors avait promis que la politique de rigueur nécessaire au « franc fort » serait un facteur de développement de l'emploi.

Depuis, le nombre de chômeurs a pratiquement triplé sans parler des fins de droits et autres « exclus ».

Telle est la logique de la politique déflationniste, qu'à l'instar de Pierre Laval en 1933, les faux socialistes mais vrais réactionnaires ont consciemment mis en place. Reste que les conséquences désastreuses de cette politique apparaissent de plus en plus clairement à un nombre croissant de travailleurs et de démocrates qui ne sauraient se contenter des pleurnicheries humanitaires ou de tirades « antiracistes » de gens qui, hier encore, faisaient tirer à Sétif, à Madagascar et en Indochine, ou plus récemment en Nouvelle Calédonie, sur les « indigènes » revendiquant l'indépendance nationale.

Cela étant, il ne faut pas se dissimuler qu'il faut un certain courage pour ramer à contre-courant et refuser, comme en 1940, de s'inscrire dans les organes de la « Charte du Travail » ou la collaboration à l'édification d'un « ordre nouveau ». Mais la sauvegarde de nos libertés individuelles et collectives exige ce courage et à moins de se résigner à la destruction de la civilisation, les militants ouvriers et les démocrates doivent impérativement trouver les voies et moyens de la Résistance à la barbarie totalitaire.

Contrairement à ce qu'affirme le Pape, l'individu n'appartient à personne, ni à l'Eglise ni à l'état totalitaire.

Il faut combattre, par tous les moyens, la tentation de la « servitude volontaire ». Les actes de résistance n'ont pas forcément un caractère héroïque. Le plus souvent, ils n'exigent qu'un peu de rigueur intellectuelle et de courage moral.

S'agissant des comités de l'Euro, il est bien évident que personne, à commencer par leurs initiateurs, ne se fait d'illusion sur leurs capacités à décider de quoi que ce soit. Le problème n'est pas là... Il s'agit, plus simplement, d'impliquer par une participation plus symbolique que réelle, les militants ouvriers dans le processus de construction de la machine totalitaire européenne. Et c'est cela qui est inacceptable. Aucun militant ouvrier, aucun démocrate digne de ce nom, ne saurait se prêter à une telle mascarade, sans, à terme, encourir le risque du déshonneur.

Les militants ouvriers, les démocrates, ne peuvent nourrir l'espoir fallacieux de faire contrepoids aux institutions dont le rôle est précisément d'écraser toutes velléités d'opposition individuelle ou collective.

On ne transige pas avec le totalitarisme., on le combat !

On ne saurait accepter la servitude fondée sur le principe de subsidiarité. On ne peut, à moins de se renier, renoncer au combat pour la liberté et la démocratie

De surcroît, il n'est pas inutile de rappeler que l'histoire, est, impitoyable vis-à-vis de ce genre de renoncements

L'Aniircho-Syndicaliste

page 4

Le Triomphe de la Subsidiarité ...

m

Petit Lexique : Subsidiarité : Théorie liberticide de la soumission et de la servitude

Communication : Vocabulaire nouveau pour désigner la propagande

Une circulaire en provenance de la commission de Bruxelles précise de manière détaillée ses instructions (aux subsidiaires) en vue de préparer les opinions publiques des « Etats Membres » au passage de l'Euro. Cette circulaire illustre parfaitement le principe de subsidiarité dans la mesure où, dès le point 1, il est précisé que :

Le Parlement européen, l'Institut Monétaire Européen (IME) ainsi que les autres institutions communautaires sont associés à l'action de la Commission Européenne pour développer une approche commune dans le respect de leurs compétences. «

On remarquera que le « Parlement européen », ce « vernis démocratique » qu'évoque dans l'éditorial notre camarade Christian Pierrali est lui-même ravalé au rang de subsidiaire de la commission qui, rappelons-le, ne tire sa légitimité d'aucune élection. Il est vrai, qu'en toute logique, dans l'Europe Vaticane et totalitaire toute autorité vient de Dieu

On notera également le point 7 de la circulaire définit les « groupes cibles » dans lesquels sont relégués les syndicats sous la rubrique « groupes sociaux-professionnels ». Autrement dit, ils deviennent, en quelque sorte, des « sous-subsidiaires » des « groupements de rang inférieur » comme le précisait une encyclique de sinistre mémoire (1). Mais un tel document mérite une lecture attentive et le mieux est de la publier intégralement afin que, si j'ose dire, chacun puisse se faire sa propre religion. A.H.

La Circulaire....

L'Euro : une monnaie pour l'Europe

1 - Une approche commune, une action cohérente

Le Parlement Européen, l'Institut Monétaire Européen (IME) ainsi que les autres Institutions communautaires sont associés à l'action de la Commission européenne pour développer une approche commune dans

le respect de leurs compétences. Les Etats membres, en développant leurs plans de communication spécifiques, fourniront des indications sur la façon dont les Institutions peuvent les assister et apporter une valeur ajoutée à leurs initiatives. L'apport des opérateurs économiques et financiers, des organisations sectorielles ainsi que les représentants de la Société Civile sera pris en compte dans le cadre de l'action globale d'information du citoyen. La Commission joue un rôle d'incitation, de soutien et assure la cohérence des actions.

2 - Les axes de la stratégie de communication

L'action euro décline les principes communs aux trois actions de la manière décrite ci-après :

a) Subsidiarité : La monnaie unique concerne tous les européens. La responsabilité des actions d'information et de communication requises afin d'accompagner le processus de passage à la monnaie unique appartient en premier lieu aux Etats membres et au secteur privé.

b) Cohérence : La Commission doit assurer la cohérence de l'ensemble des actions, préparer les propositions de législation fixant le cadre juridique d'utilisation de l'euro, en liaison avec le Conseil, le Parlement, l'IME et les autres acteurs.

La Commission a la mission de prévoir les mesures pour lever les incertitudes. A cette fin, elle développera des analyses et argumentaires, des outils de communication et supports d'information de base qui pourront être utilisés par les Etats membres et par les différents acteurs.

c) Décentralisation : Les actions sur le terrain seront posées en charge principalement par les Etats membres, les différents acteurs et opérateurs économiques, les relais et réseaux ainsi que par les organisations représentatives de la société civile. Pour la commission et le Parlement, les Bureaux de Représentation et d'Information dans les Etats membres jouent dans ce cadre un rôle d'animation et de coordination.

d) Partenariat : Les actions en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus revêtent un caractère essentiel. La communication doit être interactive et prendre en compte les besoins d'information qui sont identifiés et exprimés par les différentes catégories d'utilisateurs et de publics en fonction des spécificités nationales et régionales.

e) Progressivité : L'Euro existera comme monnaie dès le 1er janvier 1999 mais son usage ne se généralisera que progressivement, avec l'introduction des pièces et billets en 2002. Les banques et les consommateurs disposent donc d'un délai différent pour se préparer. Dans un premier temps, il conviendra d'assurer une information pertinente des secteurs concernés (administrations, banques, entreprises, etc...) et une communication plus générale à destination des particuliers pour répondre à la demande immédiate d'information exprimée par le public, selon les résultats des derniers sondages.

A partir du 1er janvier 1999, il conviendra de se consacrer en priorité à la préparation pratique du changement pour le grand public et fournir aux citoyens une information adaptée à chacune de leurs activités.

3 - Les objectifs

- Inspirer la confiance, obtenir l'adhésion du grand public et des différentes catégories d'acteurs
- Stimuler et aider les opérateurs économiques et financiers et les autres acteurs des secteurs public et privé à préparer et mettre en oeuvre les mécanismes nécessaires à la transition vers l'Euro.
- Préparer l'ensemble des citoyens des pays de l'Union Européenne au passage à la monnaie unique en prenant particulièrement en compte des groupes de population tels que les malvoyants, les personnes âgées, etc.

4 - Les axes de communication Au cours de la période 1996-1997, les actions de communication visent en priorité les opérateurs économiques et financiers et les administrations.

5 - Les thèmes

Un impact favorable sur la croissance économique

Une condition nécessaire de l'achèvement et du fonctionnement du marché unique.

Des avantages concrets pour les citoyens dans leur vie quotidienne,

Une position économique et commerciale confortée dans le contexte international

Une stabilité monétaire Internationale

Les efforts d'assainissement financier et économique sont une nécessité en soi

6 - Les messages

Un trope commun de messages sera, selon les besoins, destiné aux différents publics. Une mise au point d'exemples concrets tirés de la réalité quotidienne argumentera les messages. La recherche d'une compréhension par le plus grand nombre demandera un langage adapté aux différentes catégories de publics.

7 - Les groupes-cibles

Sans caractère exhaustif, la liste ci-après énumère les principaux groupes-cibles :

- les médias
- les autorités nationales, les opérateurs économiques et financiers et la société civile
- le grand public, les consommateurs et les épargnants, les groupes socioprofessionnels

a) Les médias : des matériels d'information adaptés aux besoins des professionnels des médias aux niveaux national et régional seront développés

b) Les opérateurs économiques : Entreprises, Banques, PME, Commerçants, Conseils Financiers et Experts Comptables, notaires, etc...

c) Les administrations publiques en étroite collaboration avec les Etats membres

Le grand public : Tous les citoyens, quels que soient leurs domaines d'activités

8 - Les contraintes

L'action prioritaire d'information tiendra compte des situations économiques et politiques différentes des Etats membres, notamment en ce qui concerne l'état de l'opinion publique ou les décisions gouvernementales.

9 - Une indispensable coordination

La monnaie est l'expression d'une identité. Il ne peut y avoir acceptation véritable d'une monnaie européenne sans prise de conscience d'une certaine identité européenne. La complémentarité des actions d'information prioritaires ne peut que renforcer les actions individuelles et notamment celles sur l'Euro.

(1) Quadragesimo Arma.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.

Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP Nantes n°515-14 C

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.
